



Participer au  
**« vivre ensemble »**

Politique de la  
**FAMILLE &  
des AÎNÉS**  
2<sup>e</sup> génération

 Repentigny  
Sépanouir



# ***Table des matières***

|   |    |
|---|----|
| Mot de la mairesse .....  | 4  |
| Mot de la présidente .....                                      | 5  |
| Introduction .....  | 6  |
| Mise en contexte .....  | 7  |
| Rêver Repentigny .....  | 13 |
| S'épanouir à Repentigny .....                                   | 15 |
| Évoluer au rythme des familles et des aînés .....               | 17 |
| Première orientation : accessibilité universelle .....          | 18 |
| Deuxième orientation : amélioration continue .....              | 19 |
| Troisième orientation : enracinement .....                      | 21 |
| Quatrième orientation : saines habitudes de vie .....           | 23 |
| Une ville qui s'active en faveur des familles et des aînés..... | 24 |
| Remerciements.....  | 26 |
| Plan d'action .....   | 28 |

Avec la participation de

Ville de Repentigny, novembre 2015

**Famille**  
**Québec** 

## ***Mot de la mairesse***

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Repentigny vous présente la deuxième génération de sa Politique de la famille et des aînés. Il y a sept ans, notre municipalité s'illustre à travers le Québec en regroupant les besoins et les aspirations de tous les membres de la famille, des enfants aux personnes âgées, dans un seul et même document.

Ce coup de cœur et d'audace nous a permis, depuis, d'intervenir concrètement auprès des familles et des aînés dans l'espoir de leur offrir un milieu où il fait bon vivre. Cependant, avec le développement exceptionnel de notre municipalité et la transformation graduelle de la communauté, de nouveaux enjeux nous amènent à actualiser nos priorités. C'est dans cette perspective de modernisation que s'inscrit cette réédition de la Politique de la famille et des aînés. Réalisé à la suite d'une démarche de consultation citoyenne, ce document s'appuie sur les préoccupations actuelles des Repentignaises et des Repentignois dans leur vision d'une ville épanouissante.

Je termine en remerciant chaleureusement les élus, les employés municipaux, les représentants d'organismes, les citoyennes, les citoyens et les divers acteurs qui ont collaboré à la préparation minutieuse de cet outil. Créée par et pour la communauté, la deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés est gage de bien-être individuel et collectif.



Chantal Deschamps, Ph. D.  
Mairesse de Repentigny



## **Mot de la présidente**



Madame, Monsieur,

Cette deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés est pour moi le résultat d'une démarche stimulante et enrichissante à laquelle de nombreux acteurs de notre communauté ont pris part, le tout, au profit de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Une vaste consultation publique a ouvert la voie à de multiples dialogues avec les Repentignoises et les Repentignois de tout âge, à qui on a demandé de partager leur vision d'un milieu de vie épanouissant dans lequel toute la famille évolue avec quiétude. Fière détentrice du titre de « Municipalité amie des aînés », notre organisation a également tenu un forum permettant aux aînés de témoigner de leurs préoccupations et de leurs aspirations actuelles et futures quant à l'accès à un environnement sain. Il va donc s'en dire que cette réédition de la Politique de la famille et des aînés s'inspire d'enjeux concrets et déterminants, adaptés à la réalité de notre communauté.

Les pages qui suivent présentent les quatre grandes orientations qui guideront nos actions et celles de nos organismes partenaires dans diverses sphères d'intervention. Les objectifs sont variés, mais convergent tous vers l'essence de notre vision, celle de « vivre ensemble ».

J'en profite pour souligner l'implication sans limite du comité de travail qui a œuvré à la conception de ce document, de tous les acteurs qui ont permis la réalisation de notre forum MADA, sans oublier le dévouement inconditionnel des membres de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Cécile Hénault'. The signature is fluid and cursive.

Cécile Hénault

Présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale

## ***Introduction***

Dès leur naissance, les enfants sont influencés par leur environnement. Le milieu de vie dans lequel ils évoluent est déterminant dans le développement de leur identité. À l'âge adulte, le lieu où ils choisissent de s'établir s'avère décisif quant à leur bien-être et à celui de leur famille. La Ville de Repentigny comprend l'importance d'un environnement sain, confortable et stimulant dans l'épanouissement d'un individu ou d'une collectivité. D'ailleurs, c'est dans une perspective d'amélioration continue de ses services qu'elle présente la deuxième génération de sa Politique de la famille et des aînés. La Ville réaffirme ainsi que les familles repentignoises jouent un rôle de pivot autour duquel tant l'organisation que la communauté se développent, et salue l'importante contribution des aînés à l'évolution et à l'essor de la municipalité.

## ***Mise en contexte***

Les municipalités québécoises doivent constamment se renouveler afin de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels elles sont confrontées. À titre de membre de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Ville de Repentigny s'inscrit dans un mouvement global de développement urbain durable. Elle adhère ainsi aux 35 énoncés libellés dans la Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines qui sera déposée en 2016, traitant notamment d'accessibilité et de participation citoyenne. À l'image de cette initiative, la Politique de la famille et des aînés est le reflet d'un dialogue constant avec la communauté menant ainsi à la transformation continue d'une société en mouvance. Nonobstant de la volonté de chacune des parties, les instances publiques sont soumises à un contexte de restriction budgétaire qui les contraint à structurer autrement leurs actions.

Une vaste démarche de consultation et une collecte d'informations menée auprès de 400 foyers en 2014 et en 2015 ont permis de mettre en lumière les enjeux déterminants en matière de qualité de vie des familles et des aînés de Repentigny. Globalement, on constate :

- une population vieillissante dont les besoins en services sont grandissants ;
- une population qui se diversifie avec la présence considérable de citoyens de diverses origines culturelles dont la participation à la vie communautaire est souhaitée ;
- un accès à des espaces naturels sur un territoire largement occupé ;
- un train en opération, mais un transport collectif et adapté difficile hors des limites de la ville ;
- une appréciation des divers outils de communication, mais une méconnaissance des services municipaux ;
- la possibilité de mener une vie active par le biais d'une vaste gamme d'activités culturelles et divertissantes ;
- des services et des aménagements conformes aux principes d'accessibilité universelle ;
- des espaces et des activités intergénérationnelles qui pourraient être mieux exploités ;



- un parti pris favorable à l'intégration d'activités encourageant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie;
- l'incapacité des instances gouvernementales à offrir tous les services nécessaires au bien-être de la population. Ils assurent donc le relais aux OBNL qui deviennent des partenaires importants. Cependant, ces derniers rencontrent plusieurs difficultés :
  - > Ils ne peuvent répondre à une demande croissante de services, faute de ressources.
  - > Ils n'arrivent pas à faire connaître leurs services.

Pour les **familles**, on remarque :

- l'accès à une qualité de vie pour les familles vulnérables ;
- une vie sociale stimulante et enrichissante pour les adolescents ;
- l'accès à une pratique libre d'activités ;
- l'intégration des familles immigrantes à la vie communautaire ;
- une conciliation travail-famille difficile, notamment en raison du temps de transport ;
- l'aménagement d'espaces récréatifs et de détente en plein air.

Chez les **aînés**, on constate :

- une envie de demeurer le plus longtemps possible à leur résidence ;
- des défis dans la recherche d'un logement abordable, bien qu'une forte proportion des aînés de Repentigny soit propriétaire ;
- une perte d'autonomie entraînant l'impossibilité d'assumer seul certains soins ;
- une préoccupation à l'égard du pouvoir d'achat ;
- la rareté des aménagements destinés aux aînés.



La Politique de la famille et des aînés de la Ville de Repentigny cible des enjeux communs et spécifiques aux deux groupes de citoyens qu'elle définit comme suit :

**Famille :**

La famille est constituée de personnes ayant un lien intergénérationnel et habitant la même résidence. Ce groupe compte au moins deux personnes dont l'une exerce une responsabilité parentale. La relation intergénérationnelle est reconnue sans égard à un lien biologique. Qu'elle prenne la forme d'une famille biparentale ou monoparentale, que les individus ayant une responsabilité parentale aient un lien de sang, d'affiliation ou de procuration légale avec les enfants dont ils ont la garde, la famille évolue. L'expérience familiale se vit différemment au gré du temps.

**Aînés :**

*Retraité, aîné, personne âgée et gens du bel âge* sont autant de termes utilisés pour identifier les personnes qui ont plus de 55 ans. Aujourd'hui, il est délicat de décrire ce qu'est un aîné, car on risque de soulever bien des réactions. Dans le cadre de sa Politique de la famille et des aînés, la Ville de Repentigny s'adresse à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus lorsqu'elle utilise le terme « aînés ». Reconnaisant clairement leur place déterminante au sein de la communauté, la Ville tient compte de cette clientèle, de ses conditions de vie, de ses intérêts et de ses aspirations, et ce, de manière plus spécifique.

Active sur plusieurs fronts, la Ville de Repentigny entend harmoniser ses interventions auprès des familles et des aînés avec la position déjà adoptée dans le cadre de son plan stratégique et des politiques suivantes :

- La Politique environnementale (2006, en révision)
- Le Plan directeur des parcs et espaces verts (2010)
- La Politique de sécurité urbaine (2013)
- Le Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées (2015)
- La Politique culturelle (2015)
- La Politique de reconnaissance des organismes (2015)
- La Politique de la foresterie urbaine (2015)
- La Politique du sport et de l'activité physique (à venir)

## ***Rêver Repentigny***

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi les familles et les aînés de Repentigny ont choisi de s'y installer. Cette municipalité de la couronne nord, située à l'amont du Chemin du Roy et bercée par le fleuve Saint-Laurent et la rivière L'Assomption, a su se développer tout en conservant ses atouts et en se ralliant aux enjeux contemporains. Située dans la région de Lanaudière et membre de la CMM, la Ville de Repentigny s'intéresse aux familles et aux aînés depuis toujours.

En présentant la deuxième génération de sa Politique de la famille et des aînés, la Ville de Repentigny entreprend un virage marqué par la synergie de sa collectivité. En effet, elle s'associe aux organismes du milieu et coordonne leurs efforts afin que **les citoyens de tous les âges puissent profiter d'une offre de services adaptée à leur mode de vie**. Cette vision s'accompagne de deux attentions particulières :

1. la considération de tous les citoyens, peu importe leur origine, leurs limitations et leurs aspirations, valorisant ainsi l'intégration des personnes issues de communautés culturelles et des personnes handicapées; perspective d'équité, se traduisant par le « caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents »<sup>1</sup>.
2. l'appropriation du concept d'accessibilité universelle dans une

Les défis sont importants, mais les enjeux pour les familles et les aînés sont bien réels.

La Politique s'articule autour d'un objectif commun porté par les employés municipaux et par beaucoup d'acteurs de la communauté, soit celui de **se donner les outils nécessaires pour permettre aux familles et aux aînés de Repentigny de jouir d'un quotidien agréable et épanouissant**.

<sup>1</sup> Langevin, J., Rocque, R., Chalghoumi, H. et Ghorayeb, A., *Accessibilité universelle et designs contributifs dans un processus évolutif*, Groupe Défi Accessibilité, 2011.

## ***S'épanouir à Repentigny***

Engagée à poursuivre son développement dans une perspective humaine, la Ville de Repentigny est animée d'un ensemble de **valeurs** qui traduisent sa vision d'une ville épanouissante :

- Le **respect** et l'**écoute** sont incontournables dans la poursuite d'une relation satisfaisante avec les familles et les aînés. Il est essentiel que le dialogue soit spontané et authentique.
- La Ville de Repentigny a à cœur l'**accessibilité** des lieux et des services, et souhaite que tous puissent profiter de l'étendue de son offre. Cette valeur est partagée par ses partenaires communautaires qui en assurent la promotion en s'impliquant auprès des citoyens. L'accessibilité universelle se manifeste par des coûts abordables pour tous, des aménagements sans contraintes, de l'information claire, un accueil convivial et des démarches administratives simples.



- Toute personne aspire à s'établir dans une communauté qui se soutient, qui prend soin de ses aînés et qui invite à partager des moments en famille. L'**entraide** et la **coopération** permettent aux citoyens de tout âge d'éprouver un sentiment de bien-être et de sécurité. Bien que ces deux valeurs soient principalement portées par le milieu, elles s'inscrivent dans la vision adoptée par la Ville de Repentigny.
- Le visage de Repentigny est diversifié. Peu importe leur origine ou leurs particularités, les familles et les aînés souhaitent avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins propres et collectifs. L'**inclusion sociale** est primordiale aux yeux de la municipalité.
- La **mixité** des générations et des individus, de provenance et de conditions différentes, est indispensable pour faire en sorte que Repentigny s'établisse comme milieu de vie intergénérationnel où il est facile de s'intégrer et d'occuper une place significative.
- Enfin, les familles et les aînés apportent une **vitalité** et une énergie unique à la communauté, contribuant ainsi au bonheur de la population. Leur présence est essentielle au développement harmonieux de la municipalité sur les plans communautaire, social et culturel.



## **Évoluer au rythme des familles et des aînés**

À la suite de sa démarche de consultation menée au sein de la communauté, la Ville de Repentigny a identifié plusieurs enjeux auxquels elle doit répondre afin d'actualiser son intervention auprès des familles et des aînés. Certains de ces enjeux dépassent le champ d'expertise ou d'intervention de la municipalité. La collaboration des acteurs du milieu s'avère alors essentielle.

Repentigny propose ainsi quatre orientations qui consolident son statut de ville épanouissante :

- Intégrer la notion d'**accessibilité universelle** au sein de l'organisation et des services associés;
- Travailler à l'**amélioration continue** de l'offre de services destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés;
- Favoriser l'**enracinement** des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel;
- Inculquer des pratiques de **saines habitudes de vie** au sein des services et de la population.

De ces quatre orientations découlent 13 objectifs et 58 actions répondant aux priorités énoncées par la communauté.

## ***Première orientation :***

### **intégrer la notion d'accessibilité universelle au sein de l'organisation et des services associés**



L'accessibilité universelle est constituée d'un accès sans barrières financières, physiques, géographiques ou socioculturelles. Les assises de la Politique reposent sur ce principe afin que tous les citoyens, peu importe leur statut, puissent jouir d'une qualité de vie optimale.

Les familles et les aînés sont sujets à une foule de pressions personnelles et sociales. La Ville ne peut répondre à tous leurs besoins individuels, mais, dans la mesure de ses capacités, souhaite leur offrir un accès direct aux services qui leur sont chers, plus particulièrement sur le plan social.

Cette orientation fait place aux objectifs suivants :

- maintenir une offre d'activités gratuites ou à faible coût;
- tendre à améliorer l'accessibilité physique des lieux publics par des aménagements et du mobilier urbain;
- favoriser l'accessibilité au transport collectif intramunicipal et extramunicipal en fonction des besoins de tous les citoyens;
- assurer le suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

## ***Deuxième orientation :***

### **travailler à l'amélioration continue de l'offre de services destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés**

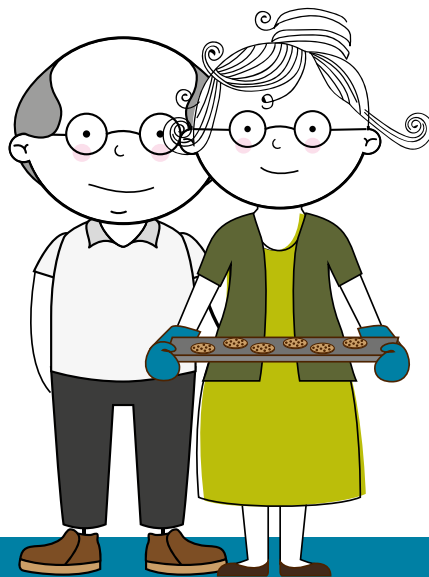


Il est reconnu que la Ville de Repentigny offre à ses citoyens une qualité de vie recherchée. Les familles et les aînés apprécient s'y développer, notamment parce que l'offre de services locaux répond à d'importants standards de bien-être et que l'environnement y est fort agréable. Cependant, au fil du temps, de nouvelles tendances font leur apparition ; les goûts de la population se diversifient et les enjeux économiques changent. Les familles, les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les parents ont des besoins différents et des attentes distinctes. Pour leur part, les aînés forment un groupe hétérogène avec des contraintes, des demandes et des ambitions variées.

Face à ce constat, la Ville réitère son engagement à maintenir, en collaboration avec ses partenaires, une offre de services de qualité adaptée à l'ensemble de sa population. De plus, elle porte une attention particulière aux Repentinois évoluant dans des contextes difficiles. La Ville mise également sur l'interrelation des citoyens dans une perspective multigénérationnelle afin d'enrichir son offre de services et, par ricochet, le tissu social de sa communauté.

Cette intention se manifeste à travers les objectifs suivants :

- favoriser l'accès des citoyens vulnérables à une qualité de vie;
- permettre aux familles, aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes et aux aînés de se côtoyer dans des contextes qui leur sont propres ainsi qu'intergénérationnels;
- faire connaître les services offerts par la municipalité et ses organismes partenaires en utilisant une mixité de moyens adaptés aux particularités des familles et des aînés;
- suivre l'évolution du profil démographique de la population et des besoins des aînés et des familles.





## ***Troisième orientation:***

**favoriser l'enracinement des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel**

La Ville de Repentigny est en constante évolution. Le dynamisme qui anime la communauté se transforme ainsi au fil de l'évolution de la municipalité. Les citoyens établis à Repentigny depuis longtemps, tout comme les nouveaux arrivants, apprécient les activités, les événements, de même que les façons de faire et désirent contribuer au développement de la Ville. Reconnaisante de cet engagement, Repentigny souhaite encourager leur participation au bien-être de la collectivité et leur enracinement.

Ainsi, les trois objectifs suivants deviennent incontournables :

- favoriser la participation citoyenne suivant plusieurs approches ciblant :
  - > les enfants;
  - > les adolescents;
  - > les jeunes adultes;
  - > les familles;
  - > les aînés;
  - > les personnes issues des communautés culturelles dans la perspective d'un rapprochement interculturel<sup>2</sup>;
- permettre aux aînés et à tous les membres de la famille de partager leurs idées;

- encourager l'implantation d'une diversité de logements à même de favoriser la mixité des Repentinois.

« Dans sa forme concrète, le rapprochement interculturel s'incarne dans des activités ou des projets communs qui font œuvre de connaissance et de démystification. Qu'ils soient de nature civique, éducative, sportive, culturelle, familiale ou communautaire, les projets de rapprochement interculturel promeuvent des valeurs d'égalité, de solidarité et de dignité. »

- Tiré du site Internet du ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, 2009

<sup>2</sup> Interculturel : « Modèle d'échange dans les rapports avec des personnes de culture autre que la nôtre, à partir de notre propre regard culturel, mais dans le respect et la prise en considération des différences reliées à la culture de l'autre. Il s'agit d'une interrelation, d'un rapport dynamique entre des entités culturelles différentes, qui s'inter-influencent, ce qui est le moteur de l'intégration. L'intégration des immigrants dans le respect de leur culture est le but fondamental de l'interculturalisme et de la pratique interculturelle. » (*Le gouvernement du Québec prône l'approche des relations interculturelles*, Groupe Conseil Continuum - Robert Vyncke)

## Quatrième orientation:

### **inculquer des pratiques de saines habitudes de vie au sein des services offerts à la population**

Une communauté épanouie se compose nécessairement de citoyens équilibrés et en santé. D'ailleurs, la Ville de Repentigny, consciente des réalités des familles et des aînés québécois en matière de santé, se joint au mouvement encourageant l'adoption de saines habitudes de vie. Elle repense ainsi sa contribution au mieux-être des familles et des personnes vieillissantes de son territoire.

La Ville de Repentigny s'engage donc à :

- promouvoir les saines habitudes de vie;
- favoriser le transport actif.



## ***Une ville qui s'active en faveur des familles et des aînés***

La mise en œuvre de la Politique de la famille et des aînés n'est possible qu'avec la participation des élus, des employés municipaux et des partenaires. Par ailleurs, l'élaboration de cette deuxième génération a permis de constater une volonté partagée par les organismes du milieu à s'engager dans l'implantation de la Politique. Ce désir fait écho à un objectif précédemment énoncé par l'administration municipale : travailler de concert avec la communauté pour la communauté. Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire se voit donc attribuer le rôle d'agent de concertation auprès des organismes qui s'approprient les objectifs de la Politique.



Quatre leviers permettront d'assurer le succès de la mise en œuvre de la présente Politique :

- la production d'un plan d'action quinquennal et son évaluation annuelle;
- le mandat de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire de prendre acte de l'avancement des travaux en lien avec le plan d'action et d'en informer le conseil municipal;
- des rencontres statutaires entre les représentants des services municipaux permettant de coordonner l'application du plan d'action;
- la création d'un comité de concertation, regroupant des représentants d'organismes, des directeurs de service et des employés, **chargé d'actualiser la mise en œuvre d'actions concertées, le tout coordonné par la division soutien à la vie communautaire, appuyée par la direction du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et la direction générale.**

Les actions proposées dans la Politique de la famille et des aînés s'échelonneront sur cinq ans, soit jusqu'en 2021.

## **Remerciements**

La Ville de Repentigny tient à remercier sincèrement les citoyennes et les citoyens qui ont participé aux consultations publiques, l'ensemble des aînés qui ont pris part au forum MADA, de même que tous ceux et celles qui ont consacré temps et énergie à la conception de cette deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés.

Les membres de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire :

**Cécile Hénault**, présidente et conseillère municipale;

**Normand Urbain**, conseiller municipal;

**Pierre Fortier**, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;

**Véronique Moreau**, chef de division – soutien à la vie communautaire;

**Sylvie Desgagné**, chef de division – piscine;

**Stéphanie Gilbert**, chef de section programmation;

ainsi que celle qui l'a accompagnée dans la démarche, la consultante **Suzanne Lemieux**.

Les organisations et organismes membres du comité de pilotage et du comité de travail, par ordre alphabétique :

Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN)

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Carrefour action municipale et famille

Centre à Nous

Centre communautaire Laurent-Venne

CISSSL

Club de l'Âge d'or de Repentigny

Club de l'Âge d'or Les bons vivants de Le Gardeur

Commission scolaire des Affluents  
Coopérative de soutien à domicile de la MRC L'Assomption  
Corporation de développement communautaire MRC L'Assomption  
CPE Le chat perché  
CPE Les-Touche-à-tout  
Excellence Repentigny  
L'Avenue justice alternative  
Lizette Boucher, citoyenne  
Maison de la famille La Parenthèse  
Maison des jeunes de Repentigny  
Nicole Langevin, citoyenne  
Pascal St-Denis, consultant  
Popote roulante  
Regroupement des aidants naturels du comté de l'Assomption (RANCA)  
Service bénévole du comté de L'Assomption

Service d'aide à la famille immigrante de la MRC L'Assomption (SAFIMA)  
Service de police, Ville de Repentigny  
Service des arts, de la culture et des lettres, Ville de Repentigny  
Service des communications, Ville de Repentigny  
Service des loisirs, du sport et de la vie communautaire, Ville de Repentigny  
Service de l'aménagement et du développement du territoire, Ville de Repentigny  
Simon Bastien, consultant  
Société d'horticulture de Repentigny  
Université du troisième âge



## 1. Intégrer la notion d'accessibilité universelle au sein de l'organisation et des services associés

| Objectifs   | Actions  | Famille  | Aînés    |
|---|--|----------|----------|
| <b>1.1. Maintenir une offre d'activités gratuites ou à faible coût.</b> | 1.1.1. Mettre en place des mécanismes pour répondre à la demande des familles se retrouvant sur une liste d'attente lors des activités de la bibliothèque. | <b>X</b> |          |
|   | 1.1.2. Analyser les tarifs d'inscription en vigueur.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.1.3. Maintenir une offre d'événements et d'activités libres gratuites.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.1.4. Augmenter l'offre de services dans les parcs du secteur Le Gardeur en tenant compte de l'analyse du Plan directeur des parcs et espaces verts.      | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.1.5. Évaluer la possibilité d'aménager des jardins communautaires dans les quartiers où vivent des familles et des aînés à faible revenu.                | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.1.6. Soutenir des actions visant à favoriser le jardinage communautaire.   |          | <b>X</b> |

## 1. Intégrer la notion d'accessibilité universelle au sein de l'organisation et des services associés

| Objectifs   | Actions  | Famille  | Aînés    |
|---|--|----------|----------|
| <b>1.2. Tendre à améliorer l'accessibilité physique des lieux publics par des aménagements et du mobilier urbain.</b>                       | 1.2.1. Intégrer le critère d' « accessibilité universelle » à tous les aménagements lorsque cela est opportun.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.2.2. Vérifier la mise aux normes des édifices municipaux.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.2.3. Installer des aires de repos avec mobilier urbain permanent et mobile dans des parcs et certaines voies publiques.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.2.4. Animer les espaces publics par la diffusion de musique et de l'aménagement paysager.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.2.5. Collaborer à la mise en place des services venant en aide aux aînés ayant des limitations auditives, visuelles et physiques (accessibilité universelle).  |          | <b>X</b> |
| <b>1.3. Favoriser l'accessibilité au transport collectif intramunicipal et extramunicipal en fonction des besoins de tous les citoyens.</b> | 1.3.1. Promouvoir les services bénévoles d'accompagnement.   |          | <b>X</b> |
|   | 1.3.2. Représenter, en concertation avec les organismes, les intérêts des familles et des aînés quant à la reprise des journées d'interconnexion du transport adapté sur le territoire du SRT Lanaudière, sauf à la MRC des Moulins. | <b>X</b> | <b>X</b> |
| <b>1.4. Assurer le suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées</b>   | 1.4.1. Faire connaître et offrir des sessions d'information aux différents services quant à la notion d'accessibilité universelle.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 1.4.2. Identifier les obstacles et les solutions quant à l'accessibilité lors des événements.  | <b>X</b> | <b>X</b> |



## 2. Travailler à l'amélioration continue de l'offre de services destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés

| Objectifs   | Actions   | Famille  | Aînés    |
|---|---|----------|----------|
| 2.1. Favoriser l'accès des citoyens vulnérables à une qualité de vie. | 2.1.1. Organiser les horaires des plateaux sportifs et des piscines afin de favoriser la mise en place de périodes libres pour des activités intergénérationnelles.             | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.1.2. Soutenir les mécanismes mis en place par les organismes visant à augmenter la participation des personnes isolées et des familles monoparentales à la vie communautaire. | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.1.3. Maintenir le Programme de subvention pour favoriser le maintien à domicile des propriétaires âgés de 65 ans et plus.   |          | <b>X</b> |

## 2. Travailler à l'amélioration continue de l'offre de services destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés

| Objectifs   | Actions  | Famille  | Aînés    |
|---|--|----------|----------|
| 2.2. Permettre aux familles, aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes et aux aînés de se côtoyer dans des contextes qui leur sont propres ainsi qu'intergénérationnels. | 2.2.1. Organiser les horaires des plateaux sportifs afin de favoriser la mise en place de périodes libres intergénérationnelles.                                     | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.2.2. Créer un comité en concertation avec le milieu afin d'assurer le développement de l'offre d'activités intergénérationnelles (ex. cuisine, informatique, etc.) | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.2.3. Consolider le partenariat avec la Maison de la famille afin de favoriser un meilleur rayonnement de ses interventions.  | <b>X</b> |          |
|   | 2.2.4. Installer des modules qui permettront aux terrains de jeux de s'adapter à l'évolution du profil démographique des quartiers.                                  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.2.5. Développer un « espace ado » dans les bibliothèques.  | <b>X</b> |          |
|   | 2.2.6. Réaliser des activités de médiation culturelle au Centre d'art Diane-Dufresne.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.2.7. Aménager un espace créatif et ludique pour les enfants dans l'Espace culturel.  | <b>X</b> |          |
|   | 2.2.8. Maintenir le Programme Jeune public.  | <b>X</b> |          |



## 2. Travailler à l'amélioration continue de l'offre de services destinés aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés

| Objectifs   | Actions  | Famille  | Aînés    |
|---|--|----------|----------|
| 2.3. Faire connaître les services offerts par la municipalité et ses organismes partenaires en utilisant une mixité de moyens adaptés aux particularités des familles et des aînés. | 2.3.1. Produire des outils de promotion pour les activités gratuites, les espaces de pratique d'activités de plein air et le réseau cyclable.                                      | <b>X</b> |          |
|   | 2.3.2. Soutenir la réalisation d'un événement annuel afin que les aînés puissent mieux connaître les services offerts par les organismes et par la Ville.                          |          | <b>X</b> |
|   | 2.3.3. Produire une analyse de faisabilité relativement à la mise en place d'un service d'accueil et d'information pour les aînés et pour les personnes vulnérables.               |          | <b>X</b> |
|   | 2.3.4. Consigner les informations relatives aux services disponibles pour les aînés sur le territoire.   |          | <b>X</b> |
|   | 2.3.5. Mettre en ligne une page web publicisant les services spécifiques aux aînés.  |          | <b>X</b> |
|   | 2.3.6. Bonifier le programme de formation aux technologies dans les bibliothèques afin de soutenir les citoyens de tout âge dans le développement des compétences numériques.      | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.3.7. Réaliser une rencontre annuelle avec les organismes afin d'optimiser la coordination de leurs événements communautaires.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.3.8. Soutenir les actions du milieu qui valorisent le respect et le bien-être des enfants, des adolescents et des aînés.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
| 2.4. Suivre l'évolution du profil démographique de la population et des besoins des aînés et des familles.  | 2.4.1. Produire un bulletin annuel à l'égard des tendances démographiques/mettre à jour annuellement les données relatives au profil de la population sur le site web de la Ville. | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 2.4.2. Diffuser les résultats du portrait des 0-5 ans.   | <b>X</b> |          |



### 3. Favoriser l'enracinement des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel

| Objectifs   | Actions   | Famille  | Aînés    |
|---|---|----------|----------|
| <b>3.1. Favoriser la participation citoyenne suivant plusieurs approches ciblant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les enfants;</li> <li>▪ les adolescents;</li> <li>▪ les jeunes adultes;</li> <li>▪ les familles;</li> <li>▪ les aînés;</li> <li>▪ les personnes issues des communautés culturelles dans la perspective d'un rapprochement interculturel.</li> </ul> | 3.1.1. Mettre en valeur la Fête de la famille, notamment en y intégrant des volets interculturels en partenariat avec les organismes, et certaines journées thématiques (ex. Journée internationale de l'enfant). | <b>X</b> |          |
|   | 3.1.2. Soutenir la réalisation de fêtes de quartier (ex. Fête des voisins).   | <b>X</b> |          |
|   | 3.1.3. Consulter les adolescents pour connaître leurs besoins et leurs intérêts réels en matière de services bibliothèque et culture.   | <b>X</b> |          |
|   | 3.1.4. Explorer les opportunités de rendre accessibles les lieux destinés aux adolescents.  | <b>X</b> |          |
|   | 3.1.5. Réaliser des activités dans le cadre d'une « Semaine de la courtoisie » afin de promouvoir la civilité envers les piétons  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 3.1.6. Engager les démarches afin de recevoir la reconnaissance « Ville amie des enfants ».   | <b>X</b> |          |
|   | 3.1.7. Mettre en place un programme d'appels de projets visant à encourager la participation citoyenne (ex. Défi Santé).  | <b>X</b> | <b>X</b> |



### 3. Favoriser l'enracinement des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel

| Objectifs  | Actions  | Famille  | Aînés    |
|--|--|----------|----------|
| 3.2. Permettre aux aînés et à tous les membres des familles de partager leurs idées.                       | 3.2.1. Améliorer la présentation du lien « aînés » du site web de la Ville afin de faciliter la transmission de commentaires en ligne. |          | <b>X</b> |
|  | 3.2.2. Procéder à des exercices de planification du territoire en s'associant à des citoyens et à des aînés.                           | <b>X</b> | <b>X</b> |
|  | 3.2.3. Mettre en place un comité consultatif chargé d'orienter et de participer aux actions en faveur des jeunes.                      | <b>X</b> |          |
| 3.3. Encourager l'implantation d'une diversité de logements à même de favoriser la mixité des Repentinois. | 3.3.1. Participer au développement de l'offre de logements pour les aînés à faible revenu.   |          | <b>X</b> |

#### 4. Inculquer des pratiques de saines habitudes de vie au sein des services et de la population.

| Objectifs   | Actions  | Famille  | Aînés    |
|---|--|----------|----------|
| <b>4.1. Promouvoir les saines habitudes de vie.</b> | 4.1.1. Engager des démarches de sensibilisation auprès de promoteurs et de partenaires du milieu afin de revoir l'offre alimentaire des édifices publics et lors des événements. | <b>X</b> |          |
|   | 4.1.2. Concevoir un parcours pour faire bouger les familles.   | <b>X</b> |          |
|   | 4.1.3. Concevoir une carte intelligente de type géo clip indiquant les lieux des activités familiales.   | <b>X</b> |          |
|   | 4.1.4. Analyser la possibilité d'offrir des abonnements familiaux pour les activités physiques et sportives.   | <b>X</b> |          |
|   | 4.1.5. Mettre en valeur les cuisines collectives intergénérationnelles.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 4.1.6. Développer une politique du sport et de l'activité physique   | <b>X</b> | <b>X</b> |
| <b>4.2. Favoriser le transport actif.</b>           | 4.2.1. Relier les pistes cyclables et les éclairer.  | <b>X</b> |          |
|   | 4.2.2. Assurer une vigie concernant les stationnements sur les pistes cyclables.   | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 4.2.3. Planifier l'aménagement de supports à vélo.   | <b>X</b> |          |
|   | 4.2.4. Installer des panneaux indicateurs de vitesse.  | <b>X</b> | <b>X</b> |
|   | 4.2.5. Ramasser les congères (bourrelets de neige) à proximité des traverses piétonnières et des arrêts d'autobus.   |          | <b>X</b> |

